

Union particulière pour la classification internationale des brevets (Union de l'IPC) Groupe de travail sur la révision de la CIB

Cinquantième session
Genève, 20 – 24 novembre 2023

RAPPORT

adopté par le groupe de travail

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail sur la révision de la CIB (ci-après dénommé “groupe de travail”) a tenu sa cinquantième session à Genève du 20 au 24 novembre 2023. Les membres ci-après du groupe de travail étaient représentés à la session : Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Bélarus, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Irlande, Israël, Japon, Mexique, Norvège, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Ukraine, Office européen des brevets (OEB) (28). La Hongrie et l'Association européenne des étudiants en droit étaient représentées en qualité d'observateurs. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent rapport.

2. La session a été ouverte par M. K. Fushimi, directeur de la Division des classifications internationales et des normes, Secteur de l'infrastructure et des plateformes de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), qui a souhaité la bienvenue aux participants.

BUREAU

3. Le groupe de travail a élu à l'unanimité Mme A. Merle-Gamez (OEB) présidente et Mme N. Beauchemin (Canada) vice-présidente pour le cycle de révision de la CIB de 2023-2024.

4. Mme N. Xu (OMPI) a assuré le secrétariat de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. Le groupe de travail a adopté à l'unanimité, avec des modifications mineures, le projet d'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport.

DELIBERATIONS, CONCLUSIONS ET DECISIONS

6. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions, tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du groupe de travail sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du groupe de travail a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

RAPPORT SUR LA VINGT-CINQUIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL (WG1) DE L'IP5 SUR LA CLASSIFICATION

7. Le groupe de travail a pris note d'un rapport verbal présenté par l'USPTO au nom des offices de l'IP5, sur la vingt-cinquième session du Groupe de travail (WG1) de l'IP5 sur la classification.

8. Les offices de l'IP5 sont convenus de faire passer à la phase CIB huit projets de l'IP5 (projets F), à savoir les projets [F 148](#), [F 180](#), [F 182](#), [F 184](#), [F 185](#), [F 186](#), [F 187](#) et [F 188](#). Le groupe de travail a été informé que le projet [F 186](#) a été défini comme un projet lié aux nouvelles technologies émergentes qui porte sur les robots.

9. Les offices de l'IP5 sont également convenus de promouvoir une proposition P à la phase F.

10. L'USPTO, au nom des offices de l'IP5, avait publié sur le forum électronique, sous le projet [CE 456](#), les listes actualisées de tous les projets et propositions en cours des offices de l'IP5 (voir l'annexe 45 du dossier de projet) afin d'éviter tout chevauchement entre les demandes de révision de la CIB et les activités de révision en cours des offices de l'IP5.

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS SUR LA TECHNOLOGIE DES SEMI-CONDUCTEURS

11. Le groupe de travail a pris note d'un rapport verbal présenté par l'OEB au nom du Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs.

12. Il a été noté que, lors de sa neuvième session qui s'est tenue à l'INPI (Brésil) en octobre 2023, le Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs a examiné toutes les questions en suspens concernant les sous-classes H10P et H10W, ainsi que les questions relatives aux projets C en cours [C 514](#), [C 515](#) et [C 516](#) concernant les sous-classes H10D, H10F et H10H.

13. Le groupe de travail a noté que le Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs a accepté de lancer un nouveau projet [C 519](#), avec la Chine comme rapporteur, consacré aux questions relatives aux transferts et à la table de concordance pour le groupe principal H01L 25/00 et l'ensemble de ses sous-groupes.

14. Il a également été noté que le Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs est convenu d'une mise à jour de la feuille de route [CE 481](#) (v3.1), qui se trouve à l'annexe 443 du document [CE 481](#).

15. Le groupe de travail s'est joint au Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs pour remercier le Brésil d'avoir accueilli la neuvième session du Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs.

PROGRAMME DE REVISION DE LA CIB

16. Le groupe de travail a examiné 33 projets de révision, à savoir : [C 510](#), [C 513](#), [C 514](#), [C 515](#), [C 516](#), [C 525](#), [C 526](#), [C 527](#), [C 528](#), [F 140](#), [F 148](#), [F 155](#), [F 157](#), [F 158](#), [F 160](#), [F 166](#), [F 168](#), [F 170](#), [F 171](#), [F 172](#), [F 174](#), [F 175](#), [F 176](#), [F 177](#), [F 178](#), [F 179](#), [F 180](#), [F 182](#), [F 184](#), [F 185](#), [F 186](#), [F 187](#) et [F 188](#).

17. Le groupe de travail a approuvé 18 projets de révision, dont quatre ont été approuvés en ce qui concerne les modifications du schéma et des définitions, à savoir les projets [C 510](#), [F 168](#), [F 172](#) et [F 179](#), pour lesquels les modifications du schéma et des définitions entreront en vigueur dans la version 2025.01 de la CIB, à l'exception du projet [C 510](#), dont les modifications de définition entreront en vigueur dans la version 2024.01 de la CIB, tandis que six des 18 projets ont été approuvés en ce qui concerne les modifications du schéma uniquement, à savoir les projets [C 515](#), [C 528](#), [F 155](#), [F 157](#), [F 176](#), [F 177](#) et [F 178](#), qui entreront en vigueur dans la version 2025.01 de la CIB, et deux projets, [F 160](#) et [F 166](#), ont été approuvés en ce qui concerne les modifications du schéma et des définitions compte tenu de l'approbation de la suppression des renvois non limitatifs du schéma dans les sous-classes B08B et B64F. Entre-temps, cinq des 33 projets ont été achevés en ce qui concerne les définitions à intégrer dans la version 2024.01 de la CIB, à savoir les projets [C 513](#), [C 526](#), [F 158](#), [F 171](#) et [F 174](#), tandis que les modifications à apporter au schéma avaient été achevées par le groupe de travail lors de ses précédentes sessions.

18. L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées "Décision du groupe de travail".

MAINTENANCE DE LA CIB

19. Le groupe de travail a examiné 10 projets de maintenance, à savoir les projets [M 621](#), [M 627](#), [M 633](#), [M 634](#), [M 812](#), [M 818](#), [M 829](#), [M 831](#), [M 832](#) et [M 833](#).

20. Le groupe de travail a achevé cinq projets de maintenance, dont trois modifications de définition seront intégrées dans la version 2024.01 de la CIB, à savoir les projets [M 621](#), [M 627](#) et [M 634](#), tandis que deux modifications du schéma et des définitions seront intégrées dans la version 2025.01 de la CIB, à savoir les projets [M 818](#) et [M 829](#).

21. Le groupe de travail a décidé de suspendre le projet [M 833](#), compte tenu du chevauchement de son champ d'application avec le projet [M 831](#) en cours, qui traite des notes dans les "endroits de classement secondaire" dans l'ensemble de la CIB.

22. L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées "Décision du groupe de travail".

23. Le groupe de travail est convenu de créer quatre nouveaux projets de révision, à savoir :

Chimie : [M 834](#) (Rapporteur – Irlande) – découlant du projet [F 168](#); et

[M 835](#) (Rapporteur – États-Unis d'Amérique) – découlant du projet [F 172](#).

T-indépendant : [M 836](#) (Rapporteur – OEB) – découlant du projet [F 178](#); et

[M 837](#) (Rapporteur – États-Unis d'Amérique) – découlant du projet [M 621](#).

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA SUPPRESSION DES RENVOIS NON LIMITATIFS DANS LES PROJETS M200 A M500

24. Le groupe de travail a examiné les projets [WG 191](#), [M 269](#) et [M 273](#).

25. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un rapport établi par le Bureau international sur l'état d'avancement des projets de maintenance pour la suppression des renvois non limitatifs du schéma de la CIB (voir l'annexe 43 du dossier de projet [WG 191](#)).

26. Le groupe de travail a noté que, sur les 13 projets en cours, un accord avait été obtenu concernant les huit projets ci-après dans le cadre des discussions sur le forum électronique et que ces projets pouvaient être considérés comme achevés. Les modifications correspondantes du schéma et des définitions seraient donc incorporées dans la version 2025.01 de la CIB.

M 249	Suppression des renvois non limitatifs de la sous-classe H03H (Rapporteur – États-Unis d'Amérique)
M 252	Suppression des renvois non limitatifs de la sous-classe H05H (Rapporteur – États-Unis d'Amérique)
M 259	Suppression des renvois non limitatifs de la sous-classe G05F (Rapporteur – États-Unis d'Amérique)
M 262	Suppression des renvois non limitatifs de la sous-classe A61B (Rapporteur – États-Unis d'Amérique)
M 264	Suppression des renvois non limitatifs de la sous-classe A61F (Rapporteur – États-Unis d'Amérique)
M 268	Suppression des renvois non limitatifs de la sous-classe F22B (Rapporteur – Suède)
M 271	Suppression des renvois non limitatifs de la sous-classe F22D (Rapporteur – Suède)
M 272	Suppression des renvois non limitatifs de la sous-classe F22G (Rapporteur – Suède)

27. Le groupe de travail a ensuite examiné et approuvé les projets [M 269](#) (sous-classe F27B) et [M 273](#) (sous-classe F27D) et a décidé que les questions en suspens concernant le titre de la sous-classe F27D et le schéma général de la sous-classe dans le projet [M 273](#) seront traitées dans le cadre du projet [F 184](#). Par conséquent, les projets [M 269](#) et [M 273](#) peuvent être considérés comme achevés. Les modifications correspondantes du schéma et des définitions seraient donc incorporées dans la version 2025.01 de la CIB.

28. Le groupe de travail a noté, avec gratitude, que les États-Unis d'Amérique se sont portés volontaires pour assumer le rôle de rapporteur pour la suppression des renvois non limitatifs des sous-classes A47F, A47K, B61H et B61K, respectivement dans les projets [M 278](#), [M 279](#), [M 280](#) et [M 281](#).

29. Le Secrétariat a indiqué qu'un tableau actualisé récapitulatif de l'état d'avancement de la suppression des renvois non limitatifs du schéma serait inséré dans le dossier de projet [WG 191](#).

PROCHAINE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

30. Après avoir évalué la charge de travail attendue pour sa prochaine session, le groupe de travail est convenu de consacrer deux jours et demi au domaine de l'électricité, l'après-midi et la matinée suivantes au domaine de la chimie et le dernier jour et demi au domaine de la mécanique.

31. Le groupe de travail a pris note des dates provisoires ci-après pour sa cinquante et unième session :

15 – 19 avril 2024

Le présent rapport a été adopté à l'unanimité par le groupe de travail par voie électronique le 14 décembre 2023.

[Les annexes suivent]